

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

La MONUSCO et la CIRGL ont déployé une mission conjointe d'évaluation exploratoire à Uvira en soutien au suivi du cessez-le-feu

KINSHASA, 24 février 2026 – La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) et la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ont déployé une mission conjointe d'évaluation exploratoire et préliminaire à Uvira, au Sud-Kivu, du 23 au 27 février 2026, à la suite de consultations avec le Président de la République du Congo (RDC) Félix Tshisekedi, président de la CIRGL.

Cette mission constitue un prélude essentiel au déploiement futur du mécanisme conjoint de suivi du cessez-le-feu dans le cadre de l'architecture de cessez-le-feu établie. L'objectif principal est opérationnel : s'assurer que les futurs efforts de suivi et de vérification sont crédibles, sûrs et réalisables sur le plan opérationnel. Cette initiative se concentre sur la préparation du terrain en évaluant l'accès, la sécurité, la logistique et les besoins d'engagement, afin de garantir le fonctionnement efficace du mécanisme.

La MONUSCO rappelle que, conformément à la résolution 2808 (2025) du Conseil de sécurité, la Mission est autorisée à soutenir la mise en œuvre d'un cessez-le-feu permanent. Cela inclut le soutien au Mécanisme de Surveillance et de Vérification du Cessez-le-feu établi, et le Mécanisme Conjoint de Vérification Élargi Plus (MCVE+) créé suite à la signature de l'Accord-cadre de Doha pour une paix globale le 15 novembre 2025.

Au cours du déploiement, l'équipe conjointe procédera à une évaluation des conditions politiques, sécuritaires, logistiques et socio-environnementales dans et autour d'Uvira afin d'orienter une planification globale.

« Le suivi efficace d'un cessez-le-feu vise à réduire la violence et à créer l'espace nécessaire à une solution politique durable. Contrairement au Nord-Kivu et à l'Ituri, le mandat de la MONUSCO au Sud-Kivu est strictement axé sur le suivi du cessez-le-feu et n'inclut pas la Protection des Civils (PoC), conformément à la Résolution 2808 (2025) », a déclaré Mme Vivian van de Perre, Représentante Spéciale du Secrétaire Général en République Démocratique du Congo et Chef par intérim de la MONUSCO.

Concernant l'ampleur des opérations futures, la Mission souligne qu'il s'agit d'une phase exploratoire ; la configuration de tout déploiement ultérieur sera déterminée par les paramètres convenus, les garanties de sécurité et les exigences opérationnelles.

Le Dr Mubita Luwabelwa, Secrétaire Exécutif de la CIRGL, réitère que : « La région des Grands Lacs dispose d'un vaste potentiel de paix et de prospérité. En nous unissant et en coopérant, nous pouvons relever les défis et créer un avenir meilleur pour tous ».

La MONUSCO et la CIRGL réaffirment qu'un suivi crédible nécessite des conditions favorables, notamment la liberté de mouvement et des garanties de sécurité prévisibles, qui restent au cœur de l'évaluation en cours.

CONTACT PRESSE

MONUSCO: Ndeye Khady LO: +243997068227, Ndeye.lo@un.org

CIGLR: Dr Emmanuel Mali: +260 950561592: emmanuel.mali@icglr.org